



## RESERVATION D'UN CASIER pour l'année scolaire 2022 / 2023

Les casiers, situés au Rez-de-chaussée du Bâtiment D (bâtiment principal) peuvent être réservés, prioritairement par les nouveaux élèves de 7<sup>e</sup>, pour y déposer les affaires de classes. Une **caution de 15€** est à payer jusqu'au **vendredi, 29 septembre 2023** contre remise de la clé. Passé ce délai, la réservation sera annulée.

En cas de perte de la clé, l'élève peut en demander une nouvelle à la loge contre paiement d'une nouvelle caution de 15€. À la fin de l'année scolaire, l'élève devra vider son casier et remettre la clé à la loge pour récupérer sa caution.

---

Par la présente, je souhaite réserver un casier pour mon fils / fille  
....., qui sera inscrit(e) dans une classe  
de 7 pour l'année scolaire 2023/2024.

Date : \_\_\_\_\_

Signature des parents : \_\_\_\_\_